

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1973)

Heft: 228

Artikel: Hâte-toi lentement

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1027696>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un mouvement critique dans le Haut-Valais

Ce n'est que dernièrement que le mouvement « Kritisches Oberwallis » a eu l'honneur d'être mentionné dans quelques journaux romands, ceci à la suite de sa dénonciation d'un cumul de fonction par un ancien (ancien depuis le début de ce mois) conseiller d'Etat valaisan : encore conseiller d'Etat, M. von Roten avait accepté un siège au conseil d'administration de la Lonza. Ce mouvement « marginal et redoutable » selon la « TLM » du 15 avril 1973, voyons d'un peu plus près quel est son impact sur la politique et sur la vie haut-valaisanne.

Pour comprendre la genèse de ce mouvement, il faut d'abord connaître l'échiquier des forces politiques dans le Haut-Valais : aux deux organisations d'essence conservatrice, le parti démocrate-chrétien et les chrétiens sociaux, ne s'oppose que le seul parti socialiste dont les prises de position n'ont souvent pas la vigueur attendue par les jeunes (notamment après le départ de Charles Dellberg).

Une partie d'entre eux, organisés primitivement en cinq groupements — groupe d'apprentis, groupe d'aide à la jeunesse, jeunesse de Viège, groupes d'étudiants de Zurich et Berne — se sont réunis sous la dénomination de « Kritisches Oberwallis » au début de l'année 1972.

Cette année a été jalonnée par de nombreuses actions, réflexions sur divers thèmes, informations sur les votations en cours. Voici un résumé du bilan publié dans leur journal « KO Info » :

- Mars 1972 : réflexion sur l'armée avec la participation de diverses personnalités ;
- Avril 1972 : conférence sur les problèmes des apprentis sur la base d'une enquête faite auprès de ces derniers ;

— Eté 1972 : ouverture, à Brigue, du centre « Contact », centre de rencontre et d'accueil pour la jeunesse — information sur la votation relative à l'initiative interdisant l'exportation d'armes ;

— Automne 1972 : discussion sur le Conseil général ;

— Hiver 1972/73 : fondation d'un groupe de travail sur le thème des élections au Grand Conseil pour le district de Brigue (idem pour le district de Conche).

Ces quelques actions démontrent bien les préoccupations du KO, son souci de rester proche des réalités, d'élaborer une réflexion à partir de problèmes concrets intéressant la population haut-valaisanne. Le KO n'en a pas pour autant négligé de songer à son organisation interne. En effet, à partir des cinq groupements initiaux, de nombreuses mutations et transformations ont eu lieu, souvent au gré des préoccupations : ainsi la dissolution des groupes apprentis et aide à la jeunesse en été 1972, ainsi la constitution d'un groupe travaillant sur la justice et sur les conditions de détention à Crételongue, en décembre 1972.

Le partenaire socialiste

Au cours du premier trimestre 1973, le KO a conclu une alliance électorale avec le parti socialiste du district de Brigue, alors qu'une partie de ses membres du groupe de Viège adhéraient au parti socialiste.

Et, est-ce une récompense de sa persévérance ou une preuve que ses actions ont intéressé la population, les élections au Grand Conseil de mars 1973 lui ont donné un siège de député-suppléant du député socialiste ; siège, qui n'en doutons pas, sera fort bien utilisé.

Dernièrement, le KO s'est donné une organisation mieux structurée, un comité doit s'occuper des questions administratives, financières, de la rédaction de « Info », de la documentation ; les groupes travaillant sur des questions précises existent toujours parallèlement aux membres individuels.

Solution heureuse au problème des relations du KO avec le parti socialiste haut-valaisan : des alliances occasionnelles en vue d'actions précises ; chacun des partenaires garde son identité, le parti socialiste devant prendre de l'importance dans la vie politique haut-valaisanne et le KO étant un mouvement politique suscitant les questions et la critique (comme son nom l'indique), un objectif souvent plus difficile à atteindre à l'intérieur même d'un parti.

Fribourg

Hâte-toi lentement

Les récentes votations fribourgeoises laissent sceptique l'observateur de la vie politique cantonale. Non que les résultats en eux-mêmes soient particulièrement surprenants ; au contraire. Ce qui étonne plutôt, ce qu'il faudrait expliquer, ce sont les zigzags de la volonté populaire.

Le 6 juin 1971, suite à un référendum financier, le décret relatif aux nouvelles constructions agricoles de l'Institut de Grangeneuve était refusé par 23 666 voix contre 21 653. Deux ans plus tard, un projet analogue est accepté par le peuple par 20 337 voix contre 14 022. La semaine passée, la création d'un centre médico-pédagogique était largement repoussée, alors que les opposants eux-mêmes admettent qu'un nouveau projet devra être présenté tôt ou tard. Est-ce ainsi que l'on construit vite et bien ?

Certes, dans ce va-et-vient difficilement compréhensible, la responsabilité des partis politiques est largement engagée. Celle du parti socialiste, au premier chef, qui, en 1971, recommandait le rejet du projet de Grangeneuve, alors qu'il laissait la liberté de vote ce dernier week-end (tous les autres partis avaient donné un mot d'ordre favorable à leurs troupes), tout en reconnaissant la légitimité de l'existence d'une école d'agriculture. Et en effet, l'enjeu était, sur ce point, spécialement clair :

1. En 1972, le canton de Fribourg comptait 6000 exploitations agricoles ; en l'an 2000, il en restera 3000, ou même 2500, si l'une ou l'autre des hypothèses proposées par les économistes se réalise. La grandeur des exploitations va donc s'accroître considérablement. Pourtant, et c'est l'avis de M. Bourquin, directeur de l'Ecole de Grangeneuve, « ce n'est pas la taille qui détermine l'existence d'une exploitation agricole, mais son revenu » : la combinaison de certaines activités agricoles peut rendre une petite exploitation rentable.

2. La vocation de l'agriculture fribourgeoise, compte tenu de la configuration du sol et du climat, tient dans la production animale et laitière ; actuellement, ces deux productions représentent déjà le 70 % du produit national brut qui s'élève à 350 millions de francs ; mais, car il y a un mais, « dans le domaine de la production laitière, les rendements sont encore trop faibles, note M. Pilloud, ingénieur agronome : une vache laitière donne en moyenne 3580 kg à 300 jours dans le canton de Fribourg, alors qu'elle pourrait atteindre 6500 kg grâce à une meilleure sélection du bétail et du fourrage. »

Deux points qui manifestent à l'envi que seule une formation professionnelle plus poussée permettra aux agriculteurs fribourgeois de résoudre leurs problèmes. La votation du week-end marque certainement donc un pas en avant important. Reste à empoigner le problème de la fiscalité paysanne. Mais que dire du refus du centre médico-pédagogique ?

Dès l'abord, une ambiguïté : les consignes de vote. Les radicaux recommandaient le « non », alors que les démo-chrétiens laissaient la liberté de vote. Tout le monde est pourtant conscient que Fribourg reste le seul canton romand à ne posséder aucun centre médico-pédagogique et, selon l'avis général toujours, cette lacune devra être comblée. Dire « non » une première fois, était-ce reculer pour mieux sauter ?

Voilà pour les contradictions de la dernière votation. Mais il est permis d'imaginer d'autres échéan-

ces tout aussi peu claires dans l'avenir immédiat ; par exemple si des citoyens en venaient à demander un référendum pour s'opposer à la loi sur les fusions entre les communes, retardant ainsi une réalisation législative pourtant prioritaire.

Toute cette confusion nous laisse un goût amer. La vie politique fribourgeoise ? Un peu comme si, dans une gare de triage, on déplaçait frénétiquement les wagons d'une ligne à l'autre, en oubliant toujours de constituer le train principal.

LA SEMAINE DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

Epargne négociée

Après avoir accordé des interviews à la presse de gauche, « AZ », « Vorwärts », « POCHE », à « 24 Heures » et à la Télévision suisse alémanique, Ezio Canonica, président de l'Union syndicale suisse, a répondu aux questions de l'hebdomadaire économique « Schweizerische Handelszeitung ». Relevons cette réponse à la question : « Mais que proposez-vous pour combattre le renchérissement ? »

— Je serais prêt à m'associer au freinage de la consommation par l'adoption d'une forme appropriée de salaire investi ; ce pourrait être un premier pas vers la formation d'un patrimoine en mains des salariés. Je désire préciser que les syndicats sont prêts en tout temps à entamer des entretiens avec leurs partenaires sociaux. Mais les revendications essentielles de la participation aux décisions et de la formation de patrimoines productifs en mains des travailleurs doivent être abordées ! »

A rapprocher d'une information du journal « BZ », organe de l'Association du personnel du Palais fédéral APC (N° 11) :

« Des discussions ardues sont en cours au sein de la commission Schürmann sans qu'une entente entre les groupes soient intervenue. Selon une proposition du délégué du Conseil fédéral, l'augmen-

tation des salaires cette année ne devrait pas excéder le taux du renchérissement et l'accroissement de la productivité. Aucune augmentation de prix ne devrait être consécutive à une augmentation des salaires. »

— Rares sont les journaux professionnels en vente dans les kiosques. Une exception : « SKZ », l'organe trilingue de la Société suisse des employés de commerce. A l'occasion du centenaire de cette association, ce journal a publié un numéro commémoratif. En évidence une nouvelle fois, la tendance de cette société à mettre l'accent sur la formation professionnelle comme moyen de progresser socialement.

— Dans « Die Weltwoche » (20), Ulrich Kägi estime que si un miracle ne se produit pas en dernière heure, M. Max Petitpierre sera nommé président ad interim du CICR.

La drogue en Suisse

— Les sujets à l'ordre du jour dans les suppléments hebdomadaires. Dans la « National Zeitung », Beat Kappeler entreprend une grande série sur la croissance sous le titre général : « La croissance nous mène-t-elle à la mort ? ». Dans le même numéro, des statistiques révélatrices sur le commerce de la drogue en Suisse ; à cette occasion, Stefan Thomi dresse un palmarès des dénonciations à la justice au chapitre de la drogue (par cantons, les chiffres de 1971 entre parenthèses) pour 1972 : Zurich 880 (793) ; Vaud 440 (362) ; Bâle-Ville 401 (335) ; Berne 369 (327) ; Saint-Gall 217 (287) ; Genève 211 (158) ; et en queue de peloton, trois cantons où rien n'est à signaler pour l'année dernière, Nidwald, Argovie et Appenzell-Rhodes intérieures. 60 % des contrevenants n'avaient pas encore vingt ans, alors que l'on note autant de délinquants entre 18 et 19 ans qu'en-dessous de 18 ans. Sur un total de 3882 (3680) amateurs de drogues, on relève enfin une nette prédominance des hommes (723 femmes seulement en 1972).